

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

À une séance régulière du conseil de la Municipalité de La Minerve, tenue le 4^e jour du mois de février 2008, à vingt heures, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présents : le maire, monsieur Serge Jetté, la conseillère madame Suzanne Beaudin et les conseillers messieurs, Pierre Chevigny, Rémi Charette, Richard Bélair, Samuel Simoneau, formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Serge Jetté.

Monsieur André Séguin, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 4 FÉVRIER 2008

1. ADMINISTRATION

- .1 Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
- .2 Adoption de l'ordre du jour
- .3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 janvier 2008
- .4 Acceptation des comptes
- .5 Exonération des taxes de déneigement pour certains terrains enclavés non construits et non constructibles
- .6 Nommer un substitut du maire au conseil des maires de la MRC des Laurentides
- .7 Information et questions se rapportant à l'administration

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- .1 Engagement d'un premier répondant
- .2 Information et questions se rapportant à la sécurité publique

3. TRANSPORTS

- .1 Avis de motion projet de règlement numéro 466 ayant pour objet la fermeture d'une partie du chemin des Pionniers sur une partie des lots 16 et 17, rang 8, Canton de La Minerve
- .2 Mandater notaire pour un échange de terrain sur les lots 16 et 17, rang 8, Canton de La Minerve
- .3 Information et questions se rapportant aux transports

4. HYGIÈNE DU MILIEU

- .1 Fermeture du site de dépôt de boue de fosse septique
- .2 Adoption du plan d'intervention pour le réseau d'aqueduc

- .3 Appui au projet de recherche de la firme Biofilia visant l'implantation de charançons dans le lac Chapleau
- .4 Information et questions se rapportant à l'hygiène du milieu

5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- .1 Résolution d'appui auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec dans le dossier de monsieur Yvan Morin, lot 14, rang 1, Canton Gagnon
- .2 Résolution d'appui auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec dans le dossier de madame Aline Caron Bélanger, lots ptie-20A, ptie-21, ptie, 21A, rang 6, Canton de la Minerve
- .3 Information et questions se rapportant à l'urbanisme et à la mise en valeur du territoire

6. LOISIRS ET CULTURE

- .1 Choix de la firme pour la réalisation du plan d'intervention stratégique et durable du TPI du chemin Poupart
- .2 Demande d'aide financière au programme emplois d'été Canada
- .3 Information et questions se rapportant aux loisirs et à la culture

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. ADMINISTRATION

**2008.02.30
(1.1)**

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant constaté, il est

PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE CHEVIGNY
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu que la séance du 4 février 2008 soit ouverte.

ADOPTÉE

**2008.02.31
(1.2)**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE CHEVIGNY
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 4 février 2008 tel que présenté au membre du Conseil.

ADOPTÉE.

2008.02.32
(1.3)

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
14 JANVIER 2008**

PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE CHEVIGNY
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du-14 janvier 2008 tel que présenté aux membres du Conseil.

ADOPTÉE.

2008.02.33
(1.4)

ACCEPTATION DES COMPTES

PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE CHEVIGNY
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu que les comptes suivants:			
Dépenses 2008			
Administration générale	3 615.77		
Sécurité publique	3 517.85		
Voirie municipale	19 910.33		
Hygiène du milieu	178.80		
Urbanisme et mise en valeur du territoire	1 092.76		
Loisirs & Culture	13 138.51		
Immobilisation	5 439.91		
TOTAL:	46 893.93		
soient acceptés et payés.			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Bell Mobilité	31.83	-	22198
Citi capital de financement	112.63	-	retrait direct
Équipements de bureau Robert Légaré	294.51	-	22236
Équipements de bureau des Trois Vallées inc.	128.97	-	22235
FP Téléset	2 257.50	-	22192
FP Francotyp-postalia	117.39	-	22239
Jetté, Serge	104.00	-	22245
L'Apostrophe	218.30	-	22249
L'information du Nord	32.60	-	22247
Marché Bruneau & frère enr.	37.19	-	22253
Matériaux SMB inc.	2.13	-	22254
Mobilonde inc.	112.20	-	22257
PG Govern	(164.10)	-	22199
Publications Québec	276.54	-	22264
Wilson & Lafleur Ltée		-	22271

	54.08		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3 615.77		
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Boisvert, Patrick	40.00	-	22117
Centre canin Ménard	428.93	-	22273
Excavation Bruneau et fils	220.11	-	22237
Machabée Labelle	96.21	-	22251
Marché Bruneau & frère enr.	139.45	-	22253
Maxi Métal (1983) inc.	486.49	-	
Serrurerie Saint-Jovite inc.	869.14	-	22267
SCA des fermes du Nord	711.47	-	22268
Sonic	526.05	-	22200
SÉCURITÉ PUBLIQUE	3 517.85		
VOIRIE MUNICIPALE			
Camion Freightliner Mont-Laurier inc.	339.35	-	22222
Centre du camion Mont-Laurier inc.	2 407.69	-	22225
Denis Gauvin inc.	159.50	-	22231
Entreprises Jofi enr.	1 519.02	-	22233
FQM	428.93	-	22193
Garage Réjean Beaugard inc.	776.02	-	22240
Garage André Laramée enr.	374.45	-	22241
Machineries Saint-Jovite inc.	1 116.68	-	22252
Marché Bruneau & frère enr.	41.56	-	22253
Matériaux SMB inc.	86.21	-	22254
Mobilonde inc.	1 406.43	-	22257
Pièces d'auto Rivière Rouge inc.	2 348.74	-	22259
Plomberie Roger Labonté inc.	160.23	-	22261
Portes et Fenêtres des Laurentides inc.	609.53	-	22263
Québec Linge	203.23	-	22265
SCA des fermes du Nord	7 386.47	-	22268
Sonic	546.29	-	22200
VOIRIE MUNICIPALE	19 910.33		
HYGIÈNE DU MILIEU			
Bio-services	66.60	-	22272
Mobilonde inc.	112.20	-	22257
HYGIÈNE DU MILIEU	178.80		

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE			
Archambault, Michèle		-	22119
	15.60		
COMBEQ		-	22230
	507.94		
L'Apostrophe		-	22249
	40.61		
Matériaux SMB inc.		-	22254
	26.80		
Mobilonde inc.		-	22257
	112.20		
Ram gestion d'achats		-	22266
	346.81		
Séguin, Yves		-	22120
	42.80		
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	1 092.76		
LOISIRS ET CULTURE			
ARLPHL		-	22216
	50.00		
Bibliothèque La Minerve		-	22218
	2 000.00		
Centre prévention suicide le Faubourg		-	22224
	100.00		
Colombes de l'Espoir de Rivière-Rouge		-	22227
	250.00		
Comité du Festival des Sucres de La Minerve		-	22228
	300.00		
Corps de Cadet 2000		-	22221
	100.00		
C.R.S.B.P. des Laurentides		-	22217
	6 839.59		
Grégoire, Réjean		-	22244
	2 500.00		
Laurentides extermination (2008) inc.		-	22248
	45.15		
L'ombre-elle		-	22250
	150.00		
Miller Propane		-	22256
	163.29		
Polyvalente Curé Mercure		-	22262
	100.00		
Sca des fermes du Nord		-	22268
	313.60		
Sca des fermes du Nord		-	22269
	226.88		
LOISIRS ET CULTURE	13 138.51		
IMMOBILISATION			
Jolicoeur, Marcel hydrogéologue		-	22246
	4 515.00		
Matériaux SMB inc.		-	22254
	33.33		
Métal Gosselin		-	22255
	891.58		
IMMOBILISATION	5 439.91		

Dépenses 2007			
Et résolu que les comptes suivants:			
Administration générale	1 428.55		
Sécurité publique	555.67		
Voirie municipale	2 774.19		
Hygiène du milieu	2 060.30		
Urbanisme et mise en valeur du territoire	1 322.16		

Loisirs & Culture	1 001.71		
Immobilisation	26 195.96		
TOTAL:	35 338.54		
soient acceptés et payés.			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Bell Canada	607.87	-	22195
Éditions Yvon Blais	311.34	-	22232
Godard Bélisle St-Jean & Associés	56.44	-	22243
Hydro Québec	382.90	-	22196
MRC des Laurentides	70.00	-	22258
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 428.55		
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Bell Canada	158.84	-	22195
Centre Canin Ménard	202.69	-	22223
Hydro Québec	170.84	-	22196
Maxi Métal	(1 525.34)	-	
Maxi Métal	1 488.64	-	
Ville de Mont-Tremblant	60.00	-	22270
SÉCURITÉ PUBLIQUE	555.67		
VOIRIE MUNICIPALE			
Bell Canada	119.33	-	22195
Entreprises B. Séguin	279.37	-	22234
FQM	10.76	-	22238
Hydro Québec	491.23	-	22196
Sonic	1 873.50	-	22200
VOIRIE MUNICIPALE	2 774.19		
HYGIÈNE DU MILIEU			
Bell Canada	75.29	-	22195
Bio-Services	1 019.28	-	22220
CSSS des Sommets	234.00	-	22226
FQM	36.10	-	22238
GCI environnement inc.	(83.25)	-	
Hydro Québec	342.20	-	22196
MRC des Laurentides	25.50	-	22258
Plomberie Brébeuf inc.	132.18	-	22260
Sonic	279.00	-	22200
HYGIÈNE DU MILIEU	2 060.30		
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE			
Biofilia	1 178.24	-	22219
Daniel Arbour & Associés	143.92	-	22215
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	1 322.16		
LOISIRS ET CULTURE			
Bell Canada	73.36	-	22195
Hydro Québec	928.35	-	22196
LOISIRS ET CULTURE	1 001.71		
IMMOBILISATION			
Commission scolaire des Laurentides	21.87	-	22229
Deloupe	24 762.13	-	
Génivar	1 241.03	-	22242
Plomberie Brébeuf inc.	170.93	-	22260
IMMOBILISATION	26 195.96		

2008.02.34
(1.5)

**EXONÉRATION DES TAXES DE DÉNEIGEMENT POUR CERTAINS
TERRAINS ENCLAVÉS NON CONSTRUITS ET NON
CONSTRUCTIBLES**

Attendu que par le règlement numéro 502 adopté à la séance régulière du Conseil le 14 janvier 2008 la Municipalité perçoit une tarification pour le déneigement pour l'année 2008;

Considérant qu'il peut exister sur le territoire de la Municipalité des terrains non construits et non constructibles inclus dans cette tarification;

Considérant que la Municipalité désire être le plus équitable possible envers ses contribuables;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR SAMUEL SIMONEAU

Et résolu que les terrains enclavés non construits et non constructibles n'ayant pas d'accès à un chemin privé ou public soient exonérés de la tarification de déneigement pour l'année 2008.

Et que ces mêmes terrains soient également exonérés de la tarification de déneigement et des intérêts pouvant être exigibles pour toutes les années antérieures.

ADOPTÉE

2008.02.35
(1.6)

**NOMMER UN SUBSTITUT DU MAIRE AU CONSEIL DES MAIRES DE
LA MRC DES LAURENTIDES**

Considérant l'importance d'assister aux réunions du conseil des maires de la MRC des Laurentides ;

Considérant la disponibilité du maire, monsieur Serge Jetté ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD BÉLAIR
APPUYÉ PAR MONSIEUR SAMUEL SIMONEAU

Et résolu de nommer monsieur Pierre Chevigny substitut du maire de la Municipalité de La Minerve pour assister aux réunions du conseil des maires de la MRC des Laurentides.

ADOPTÉE.

(1.7)

**INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À
L'ADMINISTRATION**

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

**2008.02.36
(2.1)**

ENGAGEMENT D'UN PREMIER RÉPONDANT

Considérant que le Conseil est d'avis qu'il y a lieu d'ajouter un premier répondant additionnel;

Considérant l'intérêt démontré par madame Marie-Pierre Meilleur ;

Considérant que madame Marie-Pierre Meilleur possède toute la formation nécessaire pour ce poste ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR SAMUEL SIMONEAU
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu que le Conseil nomme madame Marie-Pierre Meilleur à titre de premier répondant pour la municipalité de La Minerve.

ADOPTÉE.

(2.2) INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

3. TRANSPORTS

(3.1) AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 466 AYANT POUR OBJET LA FERMETURE D'UNE PARTIE DU CHEMIN DES PIONNIERS SUR UNE PARTIE DES LOTS 16 ET 17, RANG 8, CANTON DE LA MINERVE

Monsieur Serge Jetté, maire, donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée un projet de règlement numéro 466, ayant pour objet la fermeture d'une partie du chemin des Pionniers sur une partie des lots 16 et 17, rang 8, Canton de La Minerve.

**2008.02.37
(3.2)**

MANDATER UN NOTAIRE POUR UN ÉCHANGE DE TERRAIN SUR LES LOTS 16 ET 17, RANG 8, CANTON DE LA MINERVE

Considérant que la Municipalité de La Minerve doit échanger une partie de terrain avec monsieur Ubald Ste-Marie afin de procéder au déplacement d'une partie du chemin des Pionniers, soit sur les lots 16 et 17, rang 8, Canton de La Minerve ;

Considérant que la résolution numéro 2006.05.164 comporte seulement une partie du lot 17, rang 8, Canton de La Minerve ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR SAMUEL SIMONEAU

Et résolu de mandater Me François Amadei, notaire, à préparer l'acte notarié, pour l'échange d'une partie des lots 16 et 17, rang 8, Canton de La Minerve, pour un montant de 1 300.00 \$, plus les taxes applicables.

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents relatifs à cette transaction.

D'affecter ce montant net au surplus de l'année 2007.

ADOPTÉE

(3.3) INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT AUX TRANSPORTS

4. HYGIÈNE DU MILIEU

2008.02.38 (4.1) FERMETURE DU SITE DE DÉPÔT DE BOUE DE FOSSES SEPTIQUES

Considérant que le site de boue de fosses septiques du chemin des Pionniers a été utilisé à sa capacité maximum;

Considérant que ce site devait être fermé avant janvier 2009;

Considérant les problèmes d'opération du site durant l'été 2007;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE CHEVIGNY
APPUYÉ PAR MONSIEUR RICHARD BÉLAIR

Et résolu que la Municipalité de La Minerve n'accepte plus de boue de fosses septiques au site de dépôt du chemin des Pionniers à partir d'aujourd'hui et que le site soit fermé de façon conforme et définitive durant l'été 2008.

ADOPTÉE

2008.02.39 (4.2) ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC

Considérant qu'en conformité avec le programme d'aide Québec-Municipalité du ministère des affaires municipales et des régions, la Municipalité devait fournir un plan d'intervention pour son réseau d'aqueduc;

Considérant que la firme GENIVAR inc a été mandatée par la résolution 2007.06.219 pour la réalisation du plan d'intervention sur le réseau d'aqueduc;

Considérant que le ministère des affaires municipales et des régions est en accord avec le plan tel que déposé en version finale le 15 janvier 2008.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR SAMUEL SIMONEAU

Et résolu à l'unanimité d'adopter le plan d'intervention sur le réseau d'aqueduc tel que déposé en version finale au ministère des affaires municipales et des régions le 15 janvier 2008 par la firme GENIVAR inc.

ADOPTÉE

**2008.02.40
(4.3)**

**APPUI AU PROJET DE RECHERCHE DE LA FIRME BIOFILIA VISANT
L'IMPLANTATION DE CHARANÇONS DANS LE LAC CHAPLEAU**

Attendu que la firme Biofilia déposera un projet de recherche portant sur les effets de l'introduction de charançons pour contrôler la prolifération de myriophylle à épis;

Considérant que les résultats préliminaires d'une première étude réalisée dans le lac Supérieur, dans la municipalité du Lac Supérieur, sont encourageants;

Considérant qu'il serait avantageux d'avoir plus d'un lac à l'étude pour une meilleure validation des résultats;

Considérant qu'il y a présence de myriophylle à épis dans le lac Chapleau depuis plusieurs années;

Considérant que l'association des propriétaires du lac Chapleau est en accord avec le projet d'étude;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD BÉLAIR
APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE CHEVIGNY

Et résolu d'appuyer le projet de recherche sur le biocontrôle du myriophylle à épis de la firme Biofilia visant à implanter une population de charançons dans des herbiers de myriophylle à épis dans le lac Chapleau

ADOPTÉE

(4.4)

**INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À L'HYGIÈNE DU
MILIEU**

5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2008.02.41

RÉSOLUTION D'APPUI AUPRÈS DE LA COMMISSION DE

(5.1) PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC DANS LE DOSSIER DE MONSIEUR YVAN MORIN, LOT 14, RANG 01, CANTON GAGNON

Considérant la demande de monsieur Yvan Morin à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour retirer une partie de la superficie de son terrain et d'ériger un bâtiment principal sur une fondation déjà existante située en zone agricole sur une partie du lot 14 , rang 01, Canton Gagnon ;

Considérant que cette demande ne contrevient pas au règlement de zonage numéro 380 de la Municipalité de la Minerve;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR SAMUEL SIMONEAU

Et résolu d'appuyer la demande de monsieur Yvan Morin à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin de retirer un partie de son terrain de la zone agricole et d'ériger un bâtiment principal sur une fondation déjà existante sur une partie du lot 14, rang 01, Canton Gagnon.

ADOPTÉE.

2008.02.42 (5.2) RÉOLUTION D'APPUI AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC DANS LE DOSSIER DE MADAME ALINE CARON BÉLANGER, LOTS PTIE 20A, PTIE 21, ET PTIE 21A, RANG 06, CANTON DE LA MINERVE

Considérant la demande de madame Aline Caron Bélanger à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour retirer sa propriété de la zone agricole pour l'intégrer à la zone CM 37 (commerciale mixte) sur une partie des lots 20A, 21, et 21A,, rang 06, Canton de La Minerve ;

Considérant que cette demande ne contrevient pas au règlement de zonage numéro 380 de la Municipalité de la Municipalité. ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE CHEVIGNY
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu d'appuyer la demande de madame Aline Caron Bélanger à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour retirer sa propriété de la zone agricole pour l'intégrer à la zone CM 37 (commerciale mixte) sur une partie des lots 20A, 21, et 21A, rang 06, Canton La Minerve.

ADOPTÉE.

(5.3) INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À L'URBANISME ET À LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6. LOISIRS ET CULTURE

2008.02.43
(6.1)

CHOIX DE LA FIRME POUR LA RÉALISATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE ET DURABLE DU TPI DU CHEMIN POUPART

Considérant l'appel d'offres pour la réalisation d'un plan de développement stratégique et durable pour le TPI du chemin Poupart ;

Considérant qu'à la date limite du 18 janvier 2008 trois soumissions conformes ont été reçues ;

Daniel Arbour et Associés
Zins Beauchêne et Associés
Groupe Rousseau Lefebvre

Considérant les résultats d'analyse soumis par le comité de sélection.

Firme soumissionnaire	Pointage intermédiaire	Prix	Pointage	Commentaires
Groupe Rousseau et Lefebvre	67.5	–		Pointage intermédiaire inférieur à 70 L'enveloppe de prix n'a pas été ouverte
Daniel Arbour et Associés	83	57 340\$	23.195	
Zins, Beauchesne et Associés	75	41 022\$	30.471	Firme recommandée par le comité de sélection

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE CHEVIGNY
APPUYÉ PAR MONSIEUR SAMUEL SIMONEAU

Et résolu d'attribuer le contrat pour la réalisation du plan de développement stratégique et durable du TPI du chemin Poupart à la firme Zins, Beauchêsne et associés, au montant de 36 000\$, plus les taxes applicables et selon le cahier des charges.

Et d'autoriser le directeur général et secrétaire trésorier à signer le contrat de services à intervenir avec la firme sélectionnée.

ADOPTÉE

2008.02.44
(6.2)

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

Considérant qu'il y aura encore cette année un camp de jour avec service de garde durant la période estivale;

Considérant que la Municipalité désire offrir la possibilité à des jeunes étudiant(e)s de pouvoir y travailler;

Considérant qu'il existe des programmes d'aide pour l'embauche d'étudiants durant la période estivale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD BÉLAIR
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu de faire une demande d'aide financière au programme emplois d'été Canada 2008 pour l'embauche d'étudiants pour le camp de jour de la Municipalité de La Minerve.

ADOPTÉE.

**(6.3) INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT AUX LOISIRS
ET À LA CULTURE**

**2008.02.45
(7)**

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE CHEVIGNY
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier
André Séguin

Le maire,
Serge Jetté

Je, soussigné, certifie que la Municipalité possède les fonds nécessaires pour effectuer les dépenses aux résolutions suivantes : 2008.02.33, 2008.02.36, 2008.02.37, 2008.02.43.

Le directeur général et secrétaire trésorier ,

André Séguin